

M. le président: L'honorable député voudrait-il bien répéter ses observations?

M. Carter: Plus tôt aujourd'hui, le ministre a parlé d'un tableau qui donnait un décompte, par province, des sommes dépensées et du nombre total de personnes employées à ces divers travaux. Il a déclaré qu'il ne souhaiterait pas en donner lecture, car cela prendrait trop de temps. J'ai demandé s'il est possible que ce tableau figure au hansard d'aujourd'hui.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je pourrais le faire si l'on me donnait un peu de temps afin de faire faire des copies.

L'hon. M. Pickersgill: D'accord.

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Voici le tableau:

MINISTÈRE DU NORD CANADIEN ET DES
RESSOURCES NATIONALES

PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

A. Programme fédéral

(1)—*Division des parcs nationaux:*

Province	Dépenses prévues	Personnes employées en janvier 1959
Colombie-Britannique ..	308,500	189
Alberta	1,257,500	811
Saskatchewan	255,000	127
Manitoba	337,000	170
Québec	40,000	25
Nouveau-Brunswick	123,000	60
Nouvelle-Écosse	326,500	64
Île du Prince-Édouard ..	92,500	213
Terre-Neuve	55,000	56
	\$2,850,000	1,715

(2)—*Division des régions septentrionales:*

Territoires du Nord-Ouest et territoire du Yukon	\$ 750,000	655
	\$3,600,000	2,370

NOTA:

- (1) Le programme de tous les services fédéraux dans les Territoires du Nord-Ouest et du Yukon a fourni de l'emploi en janvier à 1,492 personnes.
- (2) Les Parcs Nationaux exécutent des travaux en plus de ceux susmentionnés grâce à des fonds déjà votés par le Parlement, fournissant ainsi de l'emploi à 300 hommes de plus. Le programme relatif aux Territoires du Nord-Ouest et du Yukon est financé à l'aide de fonds déjà fournis par le Parlement. Les dépenses prévues de \$2,850,000 du chef de travaux dans les parcs nationaux détaillées ci-dessus représentent le coût d'exécution du programme du 1^{er} novembre 1958 au 31 mars 1959.

Tandis que j'ai la parole, puis-je dire ceci: l'honorable député de Saint-Denis m'a demandé il y a un instant si la province de Québec avait reçu de l'argent. Il n'y a pas de programme de coopération de routes avec la province de Québec mais des contributions directes sont versées au titre de l'entretien des lieux historiques, et sur un total de

\$157,000 qui ont été dépensés dans tout le Canada pour les lieux historiques, \$40,000 l'ont été dans la province de Québec.

M. Leduc: Le ministre pourrait-il nous dire pourquoi la province de Québec n'a pas profité de cette subvention du gouvernement fédéral?

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je me demande si l'honorable député pourrait poser la question à ceux qui sont à Québec; je ne peux parler en leur nom.

(Le crédit est adopté.)

DIVISION DES FORÊTS

Service des travaux sylvicoles pratiques—

712. Contributions aux provinces conformément aux accords conclus ou à conclure, avec l'approbation du gouverneur en conseil, par le Canada avec les provinces, en sommes égales à la moitié de celles que les provinces déclarent avoir dépensées pour l'aménagement de chemins ou de sentiers d'accès aux forêts en vue d'assurer une protection appropriée contre les incendies ainsi que pour d'autres aspects de la gestion forestière—Crédit supplémentaire, \$1,682,000.

M. Herridge: Monsieur le président, je suis resté assis très calmement la plus grande partie du temps, hier et aujourd'hui, mais je ne saurais permettre l'adoption de ce crédit sans dire un mot ou deux à son sujet, car je suis membre d'un groupe qui s'intéresse non aux faveurs politiques dispensées à des personnes, mais à l'appui approprié donné à l'expansion forestière du Canada.

M. le président: Le député parle-t-il du crédit n° 712?

M. Herridge: J'ai cru que mes remarques le laissaient supposer. J'ai vécu dans les bois toute ma vie et je m'intéresse particulièrement à ces questions. Notre groupe hésite nullement à approuver ce crédit; notre seule critique, c'est qu'il devrait être bien plus élevé. Nous aurons davantage à dire lorsque nous examinerons le budget principal des dépenses, mais, je le répète, je ne puis m'empêcher de dire quelques mots maintenant.

En Colombie-Britannique, les gens, non seulement ceux qui travaillent dans l'industrie forestière, mais tous ceux qui se rendent compte de la richesse forestière que nous avons et de la grande nécessité de la protéger, estiment en général que le gouvernement fédéral n'a pas fait tout ce qui lui incombe dans le domaine des fonds à effectuer à l'aménagement de chemins d'accès et au matériel de lutte contre les incendies.

Cet avis se retrouve dans un éditorial publié récemment dans la *Province* de Vancouver, journal qui, comme on le sait, appuie généralement le gouvernement actuel. Cet